

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02926 Numéro SIREN : 821 545 365 Nom ou dénomination : A.D.N. INVESTISSEMENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2022 sous le numéro de dépôt 22317

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort, prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	5 288,50	1 748,14	3 540,36	4 598,06	- 1 058
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 134 146,88	52 157,97	1 081 988,91	491 575,92	590 413
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 139 435,38	53 906,11	1 085 529,27	496 173,98	589 355
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				9 633,00	- 9 633
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	108 000,00		108 000,00	108 000,00	
Disponibilités	455 846,06		455 846,06	659 981,33	- 204 135
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	563 846,06		563 846,06	777 614,33	- 213 768
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 703 281,44	53 906,11	1 649 375,33	1 273 788,31	375 587

Certifiés conformes

SAS SORTEC

La Présidente

Page 6

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 260 000,00)	260 000,00	260 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	26 000,00	9 619,00	16 381
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	972 480,62	97 745,60	874 735
Résultat de l'exercice	62 655,69	891 116,02	- 828 460
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 321 136,31	1 258 480,62	62 656
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	322 273,73		322 274
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	105,29	105,29	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 148,00	5 246,40	- 98
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		9 956,00	- 9 956
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	712,00		712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	328 239,02	15 307,69	312 931
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 649 375,33	1 273 788,31	375 587

A.D.N. INVESTISSEMENTS

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services				31 500,00	- 31 500	-100
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				31 500,00	- 31 500	-100
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits				2,96	- 3	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				31 502,96	- 31 503	-100
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			25 406,26	57 082,36	- 31 676	-55,49
Impôts, taxes et versements assimilés			752,00	1 231,58	- 480	-38,94
Salaires et traitements				13 500,00	- 13 500	-100
Charges sociales				5 645,82	- 5 646	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 057,70	690,44	367	53,19
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				10,38	- 10	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			27 215,96	78 160,58	- 50 945	-65,18
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-27 215,96	-46 657,62	19 442	41,67
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations				150 000,00	- 150 000	-100
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			9 232,20		9 232	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			6 003,96		6 004	N/S
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			15 236,16	150 000,00	- 134 764	-88,84
Dotations financières aux amortissements et provisions			52 157,97	6 003,96	46 154	768,73
Intérêts et charges assimilées			1 413,52	1 715,89	- 302	-17,62
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			53 571,49	7 719,85	45 852	593,94
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-38 335,33	142 280,15	- 180 615	-126,94
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-65 551,29	95 622,53	- 161 174	-168,55

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	374 747,57	1 155 047,48	- 780 300	-67,56
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 086,63	- 6 087	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	374 747,57	1 161 134,11	- 786 387	-67,73
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55,00		55	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	246 485,59	356 381,97	- 109 896	-30,84
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		404,65	- 405	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	246 540,59	356 786,62	- 110 246	-30,90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	128 206,98	804 347,49	- 676 141	-84,06
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		8 854,00	- 8 854	-100
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	389 983,73	1 342 637,07	- 952 653	-70,95
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	327 328,04	451 521,05	- 124 193	-27,51
RESULTAT NET	62 655,69	891 116,02	- 828 460	-92,97
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A.D.N. INVESTISSEMENTS

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 649 375,33 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 62 655,69 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/07/2022 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors méthode d'évaluation des immobilisations corporelles),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L123-12 à L123-28 et R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1. Immobilisations corporelles

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2. Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées initialement à la valeur d'achat et font l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice si la valeur de marché est inférieure.

4. TIAP

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Lors de l'inscription d'un TIAP à l'actif de l'entreprise, la valeur d'entrée de ces titres (prix d'achat) est enregistrée au débit dans le compte 273 « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » ; les frais d'achat sont comptabilisés dans le compte 6271 « frais sur titres ».

Au 31/03/2022, nous avons comptabilisé au débit du compte « 273 000 titres immobilisé TIAP », 533 306,88 € de titres immobilisés.

Le calcul pour déterminer la provision pour dépréciation est le suivant :

Prix d'achat – Evaluation au 31/03/2022 = Plus ou Moins-value latente

Ces titres ont été dépréciés à hauteur de 13 881.57 Euros.

La plus-value latente au 31/03/2022 est de 23 750.95 Euros.

La méthode utilisée pour la sortie des titres est le principe FIFO (First in First out).

Autres éléments significatifs de l'exercice

Cession participation :

La société a cédé sa participation au sein de la société Gxel Medical au cours de l'exercice 31/03/2021.

Le premier complément de prix a été versé sur cet exercice à hauteur de 120 000 Euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)**Notes sur le Bilan Actif****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 139 435 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				5 289
Immobilisations corporelles	5 289			
Immobilisations financières	497 580	885 534	248 967	1 134 147
TOTAL	502 868	885 534	248 967	1 139 435

Amortissements et provisions d'actif = 53 906 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				1 748
Immobilisations corporelles	690	1 058		
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	6 004	52 158	6 004	52 158
TOTAL	6 694	53 216	6 004	53 906

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mobilier de bureau	5 289	1 748	3 540	5 ans
TOTAL	5 289	1 748	3 540	

Annexes aux comptes annuels (suite)**Notes sur le Bilan Passif****Capital social = 260 000 €**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	260000	1,00	260 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	260000	1,00	260 000

Etat des dettes = 328 239 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	322 274	20 891	107 941	193 442
Dettes financières diverses	105	105		
Fournisseurs	5 148	5 148		
Dettes fiscales & sociales	712	712		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	328 239	26 856	107 941	193 442

Charges à payer par postes du bilan = 4 420 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 708
Dettes fiscales & sociales	712
Autres dettes	
TOTAL	4 420

Autres informations**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 1 776 Euros

Engagements reçus :

Il est à noter que la cession des titres de participation peut donner lieu à un complément de prix sur le prochain exercice pouvant aller de 0 à 120 000 € au total suivant les évolutions de chiffre d'affaires de la société GXEL Médical dont les titres ont été cédés.

Madame Gladys Thouvenin est caution solidaire pour le remboursement du crédit de 130 K€ à hauteur de 156 K€ (capital + intérêts).

Elle est également caution solidaire pour le remboursement du crédit de 200 K€ à hauteur de 240 K€ (capital + intérêts).

Engagements donnés:

La société a souscrit un compte à terme pour un montant de 108 K€ en 06/2020. Ce compte à terme est le support d'une garantie à première demande au bénéfice de l'acheteur des titres de participation. Cette garantie pourra être actionnée jusqu'au 30/06/2023 à hauteur de 72K€.

Les comptes de titres financiers sont nantis à hauteur de :

- 130 K€ pour garantir le remboursement du crédit de 130 K€,
- 240 K€ pour garantir le remboursement du crédit de 200 K€.

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 420 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fournisseurs fact non parvenu.(408100)		3 708
TOTAL		3 708

Dettes fiscales et sociales		Montant
Charges a payer-etat(448600)		712
TOTAL		712

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	31/03/2019	31/03/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
b) Nombre d'actions émises	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes		31 500	126 324	120 315	125 400
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	109 867	900 982	40 145	55 087	102 329
c) Impôt sur les bénéfices		8 854	1 504	1 609	892
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	109 867	892 128	38 641	53 478	101 437
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	62 656	891 116	37 023	51 859	99 818
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	3	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	3	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		13 500	72 000	71 939	80 714
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		5 646	31 654	31 045	34 432

A.D.N. INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
Au capital de 260 000 euros
Siège social : 44 rue du Docteur Ogé
91310 MONTLHERY
821 545 365 RCS EVRY

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 62 655,69 euros comme suit :

- distribution d'un dividende brut de 15 000 euros ;
- le solde de 47 655,69 euros en intégralité au compte « report à nouveau ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à une date fixée par la Présidente.

L'associée unique déclare avoir été informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement ;
- il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/03/2021	NEANT	NEANT	NEANT
31/03/2020	70 000	NEANT	NEANT
31/03/2019	NEANT	NEANT	NEANT

Certifié conforme

Fait à MONTLHERY
Le 30 septembre 2022

Gladys THOUVENIN
Présidente





EXPERTISE AUDIT CONSEIL

SAS A.D.N INVESTISSEMENTS
44 rue du docteur Oge
91310 MONTLHERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2022

FCN ACES - Bureau de Champs-sur-Marne - 12 rue Albert Einstein - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE - Tél. 01 64 68 58 85
www.fcn.fr

Société par actions simplifiée au capital de 202 500 € - Siège social : 8 rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy - 60000 BEAUVAIS - RCS Beauvais 402 159 883 - APE 6920Z

Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Hauts-de-France

Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Hauts-de-France

Papier issu de forêts gérées durablement.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Madame,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.D.N INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente, et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs sur Marne, le 3 octobre 2022



ACES SOBESKY
Associé Arnaud JONES
Commissaire aux comptes

A.D.N. INVESTISSEMENTS

**44 rue du docteur Oge
91310 MONTLHERY**

**COMPTES ANNUELS
du 01/04/2021 au 31/03/2022**

A.D.N. INVESTISSEMENTS

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	5 288,50	1 748,14	3 540,36	4 598,06	- 1 058
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 134 146,88	52 157,97	1 081 988,91	491 575,92	590 413
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 139 435,38	53 906,11	1 085 529,27	496 173,98	589 355
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				9 633,00	- 9 633
· Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	108 000,00		108 000,00	108 000,00	
Disponibilités	455 846,06		455 846,06	659 981,33	- 204 135
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	563 846,06		563 846,06	777 614,33	- 213 768
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 703 281,44	53 906,11	1 649 375,33	1 273 788,31	375 587

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 260 000,00)	260 000,00	260 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	26 000,00	9 619,00	16 381
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	972 480,62	97 745,60	874 735
Résultat de l'exercice	62 655,69	891 116,02	- 828 460
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 321 136,31	1 258 480,62	62 656
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	322 273,73		322 274
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	105,29	105,29	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 148,00	5 246,40	- 98
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		9 956,00	- 9 956
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	712,00		712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	328 239,02	15 307,69	312 931
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 649 375,33	1 273 788,31	375 587

A.D.N. INVESTISSEMENTS

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services				31 500,00	- 31 500	-100
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				31 500,00	- 31 500	-100
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits				2,96	- 3	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				31 502,96	- 31 503	-100
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes		25 406,26	57 082,36	- 31 676	-55,49	
Impôts, taxes et versements assimilés		752,00	1 231,58	- 480	-38,94	
Salaires et traitements			13 500,00	- 13 500	-100	
Charges sociales			5 645,82	- 5 646	-100	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 057,70	690,44	367	53,19	
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				10,38	- 10	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		27 215,96	78 160,58	- 50 945	-65,18	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		-27 215,96	-46 657,62	19 442	41,67	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations				150 000,00	- 150 000	-100
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés		9 232,20		9 232	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 003,96		6 004	N/S	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		15 236,16	150 000,00	- 134 764	-89,84	
Dotations financières aux amortissements et provisions		52 157,97	6 003,96	46 154	768,73	
Intérêts et charges assimilées		1 413,52	1 715,89	- 302	-17,62	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		53 571,49	7 719,85	45 852	593,94	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-38 335,33	142 280,15	- 180 615	-126,94	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		-65 551,29	95 622,53	- 161 174	-168,55	

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	374 747,57	1 155 047,48	- 780 300	-67,56
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 086,63	- 6 087	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	374 747,57	1 161 134,11	- 786 387	-67,73
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55,00		55	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	246 485,59	356 381,97	- 109 896	-30,84
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		404,65	- 405	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	246 540,59	356 786,62	- 110 246	-30,90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	128 206,98	804 347,49	- 676 141	-84,06
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		8 854,00	- 8 854	-100
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	389 983,73	1 342 637,07	- 952 653	-70,95
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	327 328,04	451 521,05	- 124 193	-27,51
RESULTAT NET	62 655,69	891 116,02	- 828 460	-92,97
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A.D.N. INVESTISSEMENTS

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 649 375,33 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 62 655,69 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/07/2022 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors méthode d'évaluation des immobilisations corporelles),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L123-12 à L123-28 et R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1. Immobilisations corporelles

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2. Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées initialement à la valeur d'achat et font l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice si la valeur de marché est inférieure.

4. TIAP

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Lors de l'inscription d'un TIAP à l'actif de l'entreprise, la valeur d'entrée de ces titres (prix d'achat) est enregistrée au débit dans le compte 273 « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » ; les frais d'achat sont comptabilisés dans le compte 6271 « frais sur titres ».

Au 31/03/2022, nous avons comptabilisé au débit du compte « 273 000 titres immobilisé TIAP », 533 306,88 € de titres immobilisés.

Le calcul pour déterminer la provision pour dépréciation est le suivant :

Prix d'achat – Evaluation au 31/03/2022 = Plus ou Moins-value latente

Ces titres ont été dépréciés à hauteur de 13 881.57 Euros.

La plus-value latente au 31/03/2022 est de 23 750.95 Euros.

La méthode utilisée pour la sortie des titres est le principe FIFO (First in First out).

Autres éléments significatifs de l'exercice

Cession participation :

La société a cédé sa participation au sein de la société Gxel Medical au cours de l'exercice 31/03/2021.

Le premier complément de prix a été versé sur cet exercice à hauteur de 120 000 Euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Bilan Actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 139 435 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 289			5 289
Immobilisations corporelles	497 580	885 534	248 967	1 134 147
Immobilisations financières				
TOTAL	502 868	885 534	248 967	1 139 435

Amortissements et provisions d'actif = 53 906 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	690	1 058		1 748
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	6 004	52 158	6 004	52 158
TOTAL	6 694	53 216	6 004	53 906

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mobilier de bureau	5 289	1 748	3 540	5 ans
TOTAL	5 289	1 748	3 540	

Annexes aux comptes annuels (suite)**Notes sur le Bilan Passif****Capital social = 260 000 €**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	260000	1,00	260 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	260000	1,00	260 000

Etat des dettes = 328 239 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	322 274	20 891	107 941	193 442
Dettes financières diverses	105	105		
Fournisseurs	5 148	5 148		
Dettes fiscales & sociales	712	712		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	328 239	26 856	107 941	193 442

Charges à payer par postes du bilan = 4 420 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 708
Dettes fiscales & sociales	712
Autres dettes	
TOTAL	4 420

Autres informations**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : **1 776 Euros****Engagements reçus :**

Il est à noter que la cession des titres de participation peut donner lieu à un complément de prix sur le prochain exercice pouvant aller de 0 à 120 000 € au total suivant les évolutions de chiffre d'affaires de la société GXEL Médical dont les titres ont été cédés.

Madame Gladys Thouvenin est caution solidaire pour le remboursement du crédit de 130 K€ à hauteur de 156 K€ (capital + intérêts).

Elle est également caution solidaire pour le remboursement du crédit de 200 K€ à hauteur de 240 K€ (capital + intérêts).

Engagements donnés:

La société a souscrit un compte à terme pour un montant de 108 K€ en 06/2020. Ce compte à terme est le support d'une garantie à première demande au bénéfice de l'acheteur des titres de participation. Cette garantie pourra être actionnée jusqu'au 30/06/2023 à hauteur de 72K€.

Les comptes de titres financiers sont nantis à hauteur de :

- 130 K€ pour garantir le remboursement du crédit de 130 K€,
- 240 K€ pour garantir le remboursement du crédit de 200 K€.

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 420 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenu.(408100)	3 708
TOTAL	3 708

Dettes fiscales et sociales	Montant
Charges a payer-etat(448600)	712
TOTAL	712

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	31/03/2019	31/03/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
b) Nombre d'actions émises	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes		31 500	126 324	120 315	125 400
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	109 867	900 982	40 145	55 087	102 329
c) Impôt sur les bénéfices		8 854	1 504	1 609	892
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	109 867	892 128	38 641	53 478	101 437
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	62 656	891 116	37 023	51 859	99 818
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	3	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	3	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		13 500	72 000	71 939	80 714
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		5 646	31 654	31 045	34 432